

Le mot du président

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN



Le Dr Tom Breneman

En pensant à l'année qui vient et aux nombreux défis et possibilités qui se présenteront, je ressens un sentiment d'enthousiasme, certes, mais aussi de crainte.

Mon expérience à titre d'entraîneur d'une équipe de soccer me rappelle que la victoire ne dépend jamais d'un seul joueur, mais toujours du travail de toute une équipe. Il en est de même pour le cabinet dentaire dont le succès repose sur la collaboration des dentistes, des hygiénistes, des thérapeutes, des assistantes, des réceptionnistes et des techniciens de laboratoire.

Devant les problèmes auxquels fait face la dentisterie organisée, nous devons recueillir et transmettre toute information, engager des discussions et prendre une décision. Puis, en tant qu'égaux exerçant dans des secteurs de responsabilité différents, nous donnons suite à ces décisions ensemble. Par l'entremise de l'ADC, la dentisterie organisée du Canada traite avec le

gouvernement et le public sur toute question qui la concerne en présentant une image d'unité, et cette unité profite grandement à notre profession.

Je peux vous assurer que toute l'équipe de l'ADC – le Bureau des gouverneurs et les représentants de tous les secteurs de la dentisterie canadienne, bénéficiant de l'apport précieux du directeur général de l'ADC et du personnel du siège social – saura surmonter les défis qui nous attendent au cours de la prochaine année.

Bien entendu, ces défis nous offrent des possibilités. Les nombreux problèmes auxquels fait face la dentisterie (dont l'importance varie d'une région à l'autre) constitueront une priorité constante à laquelle nous nous consacrerons jusqu'à temps de trouver une solution.

Nous vivons à une époque où toutes les professions de la santé, y compris la dentisterie, subissent de profonds changements. Des facteurs comme l'évolution démographique, la révolution technologique, les modifications réglementaires et le nouveau visage de la profession incitent la dentisterie à se préparer à relever des défis grandissants. Au fur et à mesure que nous dirigeons notre profession vers un avenir favorable, nous devons être conscients de ses forces et de ses faiblesses, des possibilités qui lui sont offertes et des menaces qui la guettent.

Au cours de mon mandat de président de l'ADC, je prévois assister aux réunions de toutes les associations dentaires provinciales. Ainsi serai-je aux premières loges pour entendre débattre des questions les plus importantes touchant chaque région de notre grand pays. J'y entendrai directement les commentaires sur les activités de l'ADC, ainsi que les suggestions d'améliorations qui y seront proposées. Je profiterai de l'occasion pour informer, à mon tour, les membres des associations de ce que fait l'ADC pour les aider directement.

Le travail acharné de l'ADC dans les différents secteurs de la dentisterie profite grandement à la profession en général et contribue considérablement à l'amélioration de la santé buccodentaire de la population. Comme disent certains

conférenciers motivateurs, un pour tous, tous pour un. Une grande partie du travail de l'ADC profite directement à nos membres, bien entendu, mais les dentistes non-membres de l'Ontario et du Québec en tirent également profit à maintes occasions.

Cela m'amène à parler de l'adhésion des associations à l'ADC. Comme le travail de l'ADC profite à tous les dentistes au Canada, nous n'avons pas oublié notre objectif qui est d'inciter les dentistes non-membres exerçant en Ontario et au Québec, où l'adhésion est facultative, à se joindre à l'ADC par le biais d'un processus d'adhésion conjointe avec l'association provinciale. L'Ontario a manifesté son appui envers l'ADC, ce qui est un pas dans la bonne voie. Le Groupe de travail pour une adhésion équitable étudie actuellement la question de l'adhésion des associations à l'ADC et nous attendons avec impatience la sortie prochaine de son rapport.

Comme nous vivons maintenant dans un monde où les communications mondiales sont instantanées, je garderai contact avec la Fédération dentaire internationale (FDI) et ses dirigeants pour veiller à ce que tous les énoncés de position et politiques de la FDI soient compatibles avec les opinions émises par la dentisterie canadienne.

J'entrevois avec enthousiasme les défis et possibilités que l'avenir nous réserve. Je suis impatient de faire la connaissance des nombreuses personnes dévouées et compétentes, qui sont prêtes à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à la mise en œuvre du plan stratégique de l'ADC, tout en cherchant des solutions à plusieurs problèmes auxquels notre profession fait maintenant face.

Je crois que si nous travaillons tous ensemble comme le fait une bonne équipe sportive, l'ADC connaîtra une année remplie de succès. Ce sont les membres de la profession comme la population à qui ils offrent leurs services qui en seront les grands gagnants.

*Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca*